

## DRAGON

# Eiffage désigné pour la Cité Provisoire

Eiffage a remporté l'appel d'offres et sera chargé de construire la Cité Provisoire qui abritera le Dragon. Le challenge est que tout soit prêt pour fin octobre.

**D**eux sociétés se trouvaient dans la dernière ligne droite de cet appel d'offres lancé pour la construction de la Cité Provisoire qui abritera le Dragon jusqu'en 2021, date de l'inauguration de la nef. Le projet qu'a dévoilé en fin d'année dernière la municipalité, au Fort Risban, n'a pas résisté à l'architecte des bâtiments de France. Il ne voulait pas de surélévation devant le fort Risban. Dommage, les propositions de l'architecte se mariaient bien avec le site et surtout étaient une belle vitrine pour les visiteurs qui arrivaient de la rue de la mer.

#### REPARTIR DE ZÉRO

Il a fallu donc rebâtir un projet et c'est celui d'Eiffage qui a été retenu par la commission des appels d'offres de la ville de Calais. Le deuxième dossier était porté par l'entreprise Joly. Dans un premier temps, il fallait trouver un autre emplacement pour cette structure. Un endroit stratégique pour accueillir aisément les visiteurs et



La vue du futur bâtiment depuis l'avenue Churchill.

pour que cette structure imposante ne vienne pas gêner la construction de la nef, l'abri de verre du dragon, qui prendra place près du chenal. Cette cité provisoire ne doit pas non plus perturber les travaux du projet hôtelier et d'espace de convention prévu lui aussi le long du chenal.

#### DÉCALAGE POUR LE FORT RISBAN

Pour l'instant nous n'avons pas de détails techniques sur la construction, mais l'image permet de se faire une idée précise de l'aménagement. Des containers seront posés à proximité et serviront d'accueil et de boutique tout le temps que vivra cette Cité Provisoire. Côté financement, les fonds mobilisés pour le Fort Risban, ont été reportés pour cette cité provisoire. Mais cela ne veut pas dire que l'aménagement du fort Risban est abandonné. Il est simplement décalé. Les permis de construire viennent d'être signés pour la boutique, les bureaux et toute la partie exploitation. Il ne reste plus qu'à affiner le secteur restauration. ■ PH.